

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Tebboune signe la loi de finance 2026

P3

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET INONDATIONS

# L'Algérie recense 13.500 points noirs

P3



DÉCÈS DE L'ARTISTE, MUSICIEN ET COMPOSITEUR NOBLI FADEL

**Une figure majeure de la musique  
arabe tire sa révérence**

P16

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

**Au menu, une proposition  
de loi sur la criminalisation  
du colonialisme**

P3

**MILIEU URBAIN**

**Lancement des opérations d'organisation des espaces publics**

Les autorités locales à travers plusieurs wilayas du pays ont lancé des opérations de terrain pour l'organisation du milieu urbain, en vue de réhabiliter les espaces publics et d'améliorer l'utilisation des trottoirs et des routes, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Dans le cadre de "l'orientation consacrée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, pour le renforcement du cadre de vie et l'amélioration de la gestion des espaces urbains, et conformément aux instructions émises à l'issue des travaux de la rencontre nationale intitulée "Renforcer la dynamique locale pour la promotion de la pratique environnementale", tenue début octobre dernier, les autorités locales à travers plusieurs wilayas du pays ont lancé des opérations de terrain pour l'organisation des espaces publics en milieu urbain", a précisé la même source. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'approche adoptée par M. Sayoud visant à "réhabiliter les espaces publics et à améliorer l'utilisation des trottoirs et des routes, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur, afin de contribuer à assurer un espace public organisé et harmonieux", a ajouté le communiqué. Ces initiatives visent également à améliorer l'esthétique des villes, à faciliter la mobilité des citoyens et à renforcer les conditions d'hygiène et de sécurité, et ce, dans le cadre d'une vision globale basée sur l'organisation, la prévention et la sensibilisation, à même de consacrer le service du citoyen et de soutenir le développement local durable, selon la même source.

R.N

**PRODUITS DE LA PÊCHE MARITIME**

**Lancement d'un projet de laboratoire régional d'analyses à Oran**

Les travaux de réalisation d'un laboratoire régional d'analyses des produits de la pêche ont été lancés, récemment à Oran, a indiqué le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Maghni Sandid. Ce laboratoire, dont la réception est prévue pour la fin de l'année 2026, s'inscrit dans le cadre du renforcement des structures de contrôle de la qualité des produits halieutiques, a précisé le même responsable. Il prendra en charge la réalisation de différentes analyses physiques, chimiques et microbiologiques, garantissant ainsi la conformité des produits aux normes sanitaires en vigueur, a-t-il ajouté.

Cette infrastructure contribuera à la protection de la santé du consommateur et au renforcement des capacités de contrôle technique aux niveaux local et régional, tout en améliorant l'accompagnement des opérateurs économiques dans l'amélioration de la qualité de leurs produits. Les services du laboratoire seront également mis à la disposition d'autres secteurs, notamment le commerce et l'agriculture (inspection vétérinaire). Il desservira plusieurs wilayas de l'Ouest du pays et permettra de réduire les délais d'analyses auparavant effectués dans des laboratoires éloignés, selon la même source.

Sur le plan économique, le directeur de la pêche et de l'aquaculture a souligné que la réalisation de ce laboratoire régional contribuera à renforcer la compétitivité de la filière en permettant aux opérateurs d'obtenir des analyses dans des délais plus courts et à moindre coût, ce qui aidera à réduire les charges de production et à améliorer la rentabilité des entreprises actives dans ce domaine, tout en soutenant les efforts de la wilaya pour le développement des exportations hors hydrocarbures.

R.N

**PROJET DU CODE DE LA ROUTE**

**Un durcissement ciblé des sanctions envisagé**

*Le projet introduit une nouvelle classification des infractions, réparties en contraventions de quatre degrés de gravité, en plus des délits. Inchangées depuis 2009, les amendes ont été revues à la hausse, avec un barème progressif pouvant atteindre 15 000 dinars pour les infractions les plus graves.*

Le directeur du transport routier et de la logistique au ministère de l'Intérieur et des Transports, Abdelghani Hamani, a présenté, hier, les grandes lignes du projet de loi portant nouveau Code de la route, actuellement en examen à l'Assemblée populaire nationale (APN). A cette occasion, M. Hamani a été, hier toujours, l'hôte de l'émission « L'invité du jour », de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Il a souligné que cette réforme s'inscrit dans un contexte alarmant, marqué par un nombre élevé d'accidents de la circulation. En effet, les Algériens sont, depuis quelques années, les témoins d'une véritable hécatombe sur les routes, avec un état des lieux tout simplement effarant. Selon l'orauteur, 24 644 accidents ont été dénombrés entre 2022 et 2024 avec un triste bilan de 3 159 décès et 33 513 blessés et un coût estimé par l'inspection générale des finances (IGF) à 230 milliards de dinars. M. Hamani a également expliqué que le projet introduit une nouvelle classification des infractions, réparties en contraventions de quatre degrés de gravité, en plus des délits. Inchangées depuis 2009, les amendes ont été revues à la hausse, avec un barème progressif pouvant atteindre 15 000 dinars pour les infractions les plus graves. D'après l'intervenant, le durcissement vise principalement les conducteurs profession-



nels, notamment ceux du transport public et scolaire, en raison de leur responsabilité accrue et de la recrudescence de la consommation de stupéfiants.

Mardi 9 décembre, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté le projet de loi portant Code de la route devant les membres de la Commission des transports et des télécommunications de l'APN. Il a assuré que ce projet vise à "réduire les accidents, à renforcer la sensibilisa-

tion à la sécurité routière et à durcir les sanctions graves en vue de protéger les vies humaines et les biens". Sur le plan dissuasif et pénal, le projet de loi classe les infractions liées au code de la route "selon leur gravité en contraventions et délits, et introduit pour la première fois dans la législation routière, des crimes, tout en fixant les peines correspondantes". Il prévoit également "des dispositions spécifiques relatives aux sanctions complémentaires,

comme le retrait ou l'annulation du permis de conduire et la confiscation du véhicule". Le texte de loi propose la création d'un "système national des points noirs", destiné à collecter et à échanger les données et statistiques relatives aux accidents de la route. Ce système sera alimenté régulièrement par les services de sécurité, les services de santé compétents, la protection civile et tout autre intervenant dans le domaine.

Ali.C

**FORMATION PROFESSIONNELLE**

**Les inscriptions lancées pour la session de février 2026**

Les inscriptions dans les établissements de formation professionnelle au niveau national pour la session Février 2026 ont débuté dimanche exclusivement via la plateforme numérique [www.takwin.dz](http://www.takwin.dz), a indiqué un communiqué du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Les inscriptions à cette session, placée sous le slogan "Vers une formation de qualité et des compétences pour l'avenir", sont ouvertes jusqu'au 7 février prochain, a précisé le ministre. Les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels proposent diverses spécialités, permettant aux

jeunes "d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leurs capacités et de construire un parcours professionnel adapté aux exigences du marché du travail", a souligné le ministre, les invitant à s'inscrire et à bénéficier des opportunités de formation offertes.

R.N

**ALGER**

**Le développement de l'e-commerce et du marketing digital en débat**

L'e-commerce et le marketing digital, ainsi que le renforcement du rôle des jeunes dans le développement de ces deux activités, ont été au cœur d'une rencontre nationale organisée hier à Alger, visant à ancrer la culture de l'innovation et de la transformation numérique auprès des jeunes, tout en mettant en avant l'importance de la formation dans le domaine des nouvelles technologies.

Organisé sous le patronage du ministère de la Jeunesse, avec la participation de près de 2.000 jeunes entrepreneurs et commerçants, ce rendez-vous de trois jours, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la numérisation et l'économie de la connaissance et permettre aux participants d'acquérir les informations techniques, scientifiques et juridiques de base en vue d'intégrer le domaine de l'e-commerce, a précisé Nazim Nouail, organi-

sateur de la rencontre et directeur de la société de livraison rapide "Rj360 Express". Il a souligné que cette rencontre, intitulée "Smart Sellers Summit", constitue une opportunité pour les jeunes intéressés par ce secteur ou déjà actifs dans le domaine de renforcer leurs compétences et de découvrir les dernières technologies adoptées à l'échelle mondiale, tout en prenant connaissance des évolutions que connaissent les algorithmes du commerce électronique et du marketing digital.

Il a, par ailleurs, relevé la croissance rapide de cette activité en Algérie depuis 2022, laquelle a enregistré, selon lui, "une hausse de 120%", à la faveur de l'amélioration du climat des affaires et du système numérique d'une part, et de la prise de conscience des clients et des différentes catégories de la société quant à l'importance de ces services, d'autre part.

La rencontre tend également à informer les jeunes entrepreneurs et e-commerçants de la nécessité d'exercer dans un cadre juridique organisé, notamment l'obligation d'obtenir le code de commerçant électronique auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC), tout en sensibilisant à l'importance de régulariser l'ensemble des aspects réglementaires et administratifs pour se lancer dans cette activité dans les meilleures conditions, selon les organisateurs. Le programme prévoit des communications présentées par des spécialistes nationaux et étrangers dans les domaines de l'économie numérique, l'e-commerce, l'entrepreneuriat et des technologies digitales, notamment dans les secteurs de la santé, de la gestion des services, de l'investissement et de la formation.

R.N

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

# Tebboune signe la loi de finance 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier dimanche à la signature de la loi de finances pour l'exercice 2026, avant la tenue de la réunion du Conseil des ministres. La cérémonie s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'État, et s'est conclue par la prise d'une photo-souvenir avec le chef de l'État.

Selon les dispositions de cette loi, les dépenses budgétaires de l'État sont arrêtées à 17 636,7 milliards de dinars pour l'année 2026, tandis que les recettes sont prévues à hauteur de 8 009 milliards de dinars. Le texte a été élaboré sur la base d'un prix de référence du baril de pétrole fixé à 60 dollars, et d'un prix de marché estimatif de 70 dollars. Les recettes issues des hydrocarbures devraient ainsi atteindre 2 697,9 milliards de dinars.

La loi de finances 2026 introduit un ensemble de mesures destinées à stimuler l'investissement et à relancer l'activité économique, à travers la simplification des procédures fiscales, le soutien aux start-ups et l'encouragement des exportations.

Dans ce cadre, la durée d'exonération fiscale accordée aux start-ups lors du renouvellement de leur label est portée de un à deux ans. Les avantages fiscaux accordés aux incubateurs d'entreprises sont, quant à eux, reconduits à chaque renouvellement de leur label. Ces dispositions visent à réformer en profondeur le régime fiscal applicable aux structures d'accompagnement labellisées, en permettant le renouvellement de l'exonération de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés à chaque reconduction du label. L'objectif est de renforcer la pérennité de ces structures et d'améliorer la qualité de leurs prestations au sein de l'écosystème entrepreneurial.

Par ailleurs, afin de soutenir les entreprises et les exportateurs participant à des manifestations économiques internationales spécialisées, la loi prévoit désormais une prise en charge totale de leurs frais de participation par le Fonds spécial de promotion des exportations, en remplacement de la prise en charge partielle auparavant comprise entre 50 et 80 %. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à renforcer les mécanismes d'incitation à l'exportation, promouvoir les produits algériens et accroître les exportations hors hydrocarbures.

La loi instaure également un dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire, ouvert jusqu'au 31 décembre 2026. Cette régularisation s'effectuera par l'application d'un impôt libératoire unique au taux de 8 %, sans pénalités fiscales.

S'agissant des dispositions douanières, la loi introduit un cadre spécifique pour la micro-importation, permettant aux personnes exerçant cette activité de bénéficier du statut d'auto-entrepreneur. Les opérations réalisées dans ce cadre sont soumises à un droit de douane réduit de 5 % et exonérées de la TVA, des droits et taxes habituellement appliqués à



l'importation. Le dédouanement s'effectue via une déclaration simplifiée, tandis que les micro-importateurs sont assujettis à un impôt forfaitaire unique de 0,5 % par transaction, calculé sur la valeur en douane majorée des droits de douane et d'une marge forfaitaire de 30 %.

La loi de finances 2026 prévoit également des incitations fiscales en faveur des investissements dans l'hydrogène vert, les projets de boisement et de reboisement, ainsi que la production et la valorisation des énergies renouvelables. Les dépenses engagées dans ces domaines sont déductibles du bénéfice imposable, dans la limite de 5 %, avec pour objectifs d'accélérer la transition énergétique, de créer des emplois durables et d'augmenter les exportations d'énergie propre.

## INCITATIONS FISCALES EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le texte consacre un allègement fiscal sur les intrants destinés à la fabrication de panneaux solaires photovoltaïques, en appliquant un taux réduit de 5 % des droits de douane sur les importations de matériaux utilisés dans cette activité. Cette mesure vise à renforcer le tissu industriel national et à répondre à la demande croissante du marché local, tout en accompagnant les projets stratégiques de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables.

Une exonération des droits de douane est

également accordée aux électrolyseurs destinés à la production d'hydrogène. Dans le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture, la loi prévoit l'exonération des droits de douane et l'application d'un taux réduit de 9 % de TVA sur l'importation des matières premières destinées à la fabrication des aliments pour l'aquaculture. En outre, l'âge maximal des navires d'occasion de grande pêche admis au dédouanement pour mise à la consommation est porté de cinq à quinze ans.

Bénéficient également de l'exonération des droits de douane et du taux réduit de 9 % de TVA les importations de matières premières destinées à la production d'aliments pour l'élevage aquacole, les produits locaux issus de cette fabrication étant soumis au même régime fiscal.

Dans un souci de simplification des procédures fiscales, la loi de finances 2026 prévoit la révision des modalités de remboursement des trop-perçus relatifs à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et à l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que la suppression du mécanisme de contractualisation lié à l'impôt forfaitaire unique (IFU).

Enfin, les opérations d'importation réalisées dans le cadre du troc frontalier sont exclues du champ d'application du paiement anticipé de l'IBS exigé lors de l'importation de produits destinés à la revente en l'état.

Synthèse : Sid Ali

YVELINES (FRANCE)

## Interdiction d'un rassemblement du mouvement terroriste MAK

La préfecture des Yvelines, en région Île-de-France, a décidé d'interdire, hier dimanche, le rassemblement prévu par le MAK, au Palais des Congrès de Versailles. Les autorités préfectorales ont justifié cette interdiction par des considérations liées à la sécurité.

En Algérie, l'initiative séparatiste du MAK continue de rencontrer une opposition ferme et généralisée. De nombreuses voix politiques et citoyennes ont réaffirmé leur rejet du projet sécessionniste du mouvement, qui a provoqué une mobilisation nationale sans précédent contre toute atteinte à l'unité du pays. Plusieurs partis politiques historiquement implantés en Kabylie, dont le Front des forces socialistes (FFS), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Parti des travailleurs (PT), ont réitéré leur attachement indéfectible à l'unité nationale. De son côté, Amrane Aït Hamouda, fils du colonel martyr Amirouche, figure emblématique de la guerre de libération nationale, a vivement critiqué Ferhat Mehenni, le qualifiant de traître, alors qu'ils avaient auparavant milité ensemble pour la reconnaissance de la langue amazighe.

Samedi à Béjaïa, les maires de la wilaya ont unanimement exprimé leur rejet du MAK et de son projet séparatiste, qu'ils estiment soutenu par des forces étrangères hostiles à l'Algérie. Dans le même esprit, le président de la JS Kabylie et ancien responsable d'une branche du Mouvement culturel berbère (MCB), El Hadi Ould Ali, a dénoncé ce qu'il a qualifié de « dérive dangereuse » du MAK, rappelant que le mouvement a été inscrit sur la liste des organisations terroristes en Algérie en 2021.

R.N

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

### Au menu, une proposition de loi sur la criminalisation du colonialisme

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughghali, a présidé ce dimanche une réunion du bureau de l'APN consacrée à l'examen de modifications proposées sur deux projets de loi et à l'organisation du programme des séances à venir, selon un communiqué officiel. Le bureau a étudié les amendements relatifs au projet de loi organique portant sur le statut de la magistrature ainsi qu'au projet de loi régissant les services de confiance pour les transactions électroniques et l'identification numérique. Les propositions conformes aux exigences légales seront transmises aux commissions spécialisées compétentes.

Le calendrier des travaux parlementaires pour la période du 15 au 24 décembre 2025 a été établi. Lundi 15 décembre, les députés entameront l'examen du projet de loi sur le code de la route, avec audition des représentants du gouvernement prévue mardi 16 décembre. Jeudi 18 décembre sera consacrée aux questions orales. Une séance générale aura lieu samedi 20 décembre pour discuter des amendements à la loi de 1970 sur la nationalité algérienne. Dimanche 21 décembre, une séance sera dédiée au projet de loi criminalisant le colonialisme français, incluant la présentation et le rapport préliminaire ainsi que les interventions des groupes parlementaires. Les travaux s'achèveront mercredi 24 décembre par le vote final sur tous les projets et propositions de loi examinés.

R.N

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET INONDATIONS

### L'Algérie recense 13 500 points noirs

Le directeur de l'assainissement et de la prévention des risques d'inondations au ministère des Ressources en eau, Chérif Aïssiou, a fait savoir qu'environ 13 500 points noirs ont été recensés à travers les différentes wilayas du pays. Ces zones, caractérisées par l'accumulation des eaux pluviales, constituent des foyers potentiels d'inondation. Il a toutefois souligné que ce chiffre est en nette diminution grâce aux programmes de prévention mis en œuvre par les pouvoirs publics ces dernières années.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, lors de l'émission « L'Invité du matin », le responsable a précisé que le dernier recensement, réa-

lisé à la fin de l'année 2024, fait apparaître une amélioration sensible par rapport aux périodes précédentes. Cette évolution positive est le fruit d'une coordination renforcée entre le ministère des Ressources en eau et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, notamment dans les domaines de l'assainissement préventif et de la modernisation des réseaux de drainage.

Dans ce cadre, M. Aïssiou a rappelé que l'Algérie s'est dotée, en 2020, d'une stratégie nationale de lutte contre les inondations. Cette stratégie a permis d'identifier 850 sites à risque sur l'ensemble du territoire, dont une cinquantaine classés à haut niveau de danger. Il a indiqué que les études tech-

niques ont été finalisées dans 16 wilayas, tandis que les travaux se poursuivent dans 14 autres. Par ailleurs, le lancement de projets est prévu prochainement dans 11 wilayas supplémentaires.

Le responsable a également mis en avant l'impact croissant des changements climatiques, observés depuis près de deux décennies, notamment en ce qui concerne l'intensité et l'irrégularité des précipitations. Ces phénomènes exercent une forte pression sur les réseaux d'assainissement, incitant le ministère à adopter une approche fondée sur l'anticipation et la prévention. Cette politique repose essentiellement sur l'entretien régulier des canalisations, le cu-

rage des oueds et la sécurisation des points sensibles, en particulier durant les saisons d'automne et d'hiver.

À titre d'exemple, M. Aïssiou a cité les récentes intempéries enregistrées dans la commune de Bir Mourad Rais, à Alger, où 72 mm de pluie sont tombés en l'espace de deux heures, soit l'équivalent de deux semaines de précipitations en conditions normales. Un tel volume dépasse largement les capacités d'absorption des réseaux existants. Face à cette réalité, les services concernés travaillent à l'actualisation des schémas directeurs afin de les adapter à la fois aux mutations climatiques et à l'extension urbaine.

Ab.N

**SUISSE**

**La banque centrale laisse inchangé son taux directeur à 0%**

La banque centrale suisse a laissé jeudi son taux d'intérêt directeur inchangé à 0% et a légèrement ajusté ses prévisions de croissance. La Banque nationale suisse (BNS) table désormais sur une progression du produit intérieur brut (PIB) de la Suisse de près de 1,5% pour 2025 (contre 1% à 1,5% auparavant), a-t-elle indiqué dans un communiqué. "Les perspectives économiques de la Suisse se sont quelque peu améliorées à la suite de la baisse des droits de douane américains", a indiqué la BNS dans un communiqué. Mercredi, le ministre de l'économie, Guy Parmelin, a annoncé l'entrée en vigueur de l'allègement des droits de douane à 15% comme négocié dans le traité d'accord avec les Etats-Unis, au grand soulagement des entreprises helvétiques, qui devaient composer depuis août avec des droits de douane de 39%. "La principale incertitude pesant sur les perspectives économiques en Suisse est l'évolution de l'économie mondiale", selon la BNS, qui est cependant restée prudente pour 2026. Alors qu'elle avait dit en septembre s'attendre à une progression du PIB "d'à peine 1%" en 2026, elle l'attend désormais à "environ 1%", selon le communiqué. Elle a par ailleurs laissé sa prévision d'inflation inchangée pour 2025 à 0,2%, mais l'a abaissé à 0,3% pour 2026 (contre 0,5% auparavant) et à 0,6% pour 2027 (contre 0,7% précédemment). Ce maintien du taux directeur à 0% avait donc amplement été anticipé compte tenu de la très faible inflation en Suisse qui s'était limitée à 0,1% sur un an en octobre et à 0% en novembre. Les 20 économistes interrogés par l'agence suisse AWP tablaient tous, sans exception, à ce qu'il reste à 0%.

R.E

**TAUX DIRECTEURS DE LA FED**

**Deux responsables américaines justifient position en faveur du maintien**

Le manque de données, notamment provoquée par la paralysie budgétaire ("shutdown"), et la nécessité de disposer de plus de perspective sont les raisons pour lesquelles deux responsables de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) ont voté en faveur d'un maintien des taux directeurs, finalement abaissés mercredi. Dans deux communiqués séparés publiés vendredi, le président de la Fed de Chicago, Austan Goolsbee, et celui de la Fed de Kansas City, Jeffrey Schmid, ont estimé que l'état de l'économie américaine, et en particulier une inflation qui reste trop élevée, aurait justifié de maintenir les taux inchangés.

Le Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) a décidé mercredi d'abaisser de 0,25 point de pourcentage les taux directeurs de la Fed, une décision qui n'a cependant pas été validée par trois des membres du comité, MM. Goolsbee et Schmid votant pour un maintien des taux alors que le troisième, Stephen Miran, nommé par le président américain Donald Trump, souhaitait une baisse de 0,50 point. "Je pense que nous aurions dû attendre de disposer de plus de données, en particulier sur l'inflation, avant d'abaisser les taux", a ainsi déclaré M. Goolsbee dans son communiqué. Après avoir baissé jusqu'au début de l'année, l'inflation a repris de sa vigueur au cours de l'année, pour se rapprocher des 3% sur un an, notamment sous l'effet des droits de douane voulus par Donald Trump, s'éloignant ainsi de l'objectif de 2% de long terme voulu par la Fed.

**PARTENARIAT ALGÉRO-BAHREÏNIEN**

**Lancement d'une ligne de production de TPE à Alger**

La start-up algérienne, Smart Solution and Innovation (SSI) en l'occurrence, en partenariat avec une entreprise bahreïnienne spécialisée dans les solutions de paiement digital, à savoir AFS (Arab Financial Services), filiale technologique du groupe bahreïni Bank ABC, compte installer, en Algérie, une unité de fabrication de TPE, avec une capacité annuelle de 100.000 unités.

Dans la perspective de la généralisation progressive du mode de paiement électronique en Algérie, un nouveau pas vient d'être franchi. En effet, une start-up algérienne, Smart Solution and Innovation (SSI) en l'occurrence, vient de conclure un partenariat avec une entreprise bahreïnienne spécialisée dans les solutions de paiement digital, à savoir AFS (Arab Financial Services), filiale technologique du groupe bahreïni Bank ABC qui en est l'actionnaire majoritaire. Le partenariat porte essentiellement sur la fabrication, en Algérie, de TPE (Terminal de paiement électronique), avec une capacité annuelle de 100.000 unités. L'annonce a été faite mercredi dernier par Bank ABC Algérie, lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture Moufidi Zakaria d'Alger.

Ce partenariat s'inscrit en droite ligne dans la stratégie nationale de digitalisation des moyens de paiement avec le lancement de solutions MPOS (Mobile Point of Sale), soit des terminaux de paiement mobiles adaptés au marché algérien. Il s'agit de solutions plus accessibles, notamment pour les petites entreprises et commerçants ambulants. Actuellement, seulement 5% des commerçants, soit 1,6 million, utilisent les TPE permettant aux clients le paiement électronique via les cartes bancaires et celle d'Algérie Poste (Edhabia). Ceci en raison, entre autres, des prix des TPE jugés coûteux pour la majorité des commerçants. Malgré les multiples mesures incitatives et de facilitation prises, les résultats demeurent toujours en deçà des attentes. Parmi ces mesures, celle d'ordre juridique, à travers de successives lois de finances faisant obligation de l'utilisation des TPE dans les transactions commerciales, mais aussi des incitations fiscales,



la promotion de solutions numériques alternatives, l'intégration du paiement électronique dans les services publics, la sensibilisation et la formation des acteurs. A travers ce partenariat, les deux parties unissent ainsi leurs expertises et s'engagent à contribuer activement au renforcement de l'écosystème du paiement électronique à travers la modernisation des services financiers pour une meilleure inclusion financière en Algérie. Pour sa part, AFS se présente comme le leader régional des solutions de paiements numériques opérant dans plus de 20 pays au Moyen-Orient et en Afrique et fournissant des services à plus de 60 banques clientes. Les animateurs de la conférence de presse précisent en outre que « AFS est détenue par 37 institutions

financières avec un contrôle majoritaire assuré par le groupe Bank ABC ». De son côté, SSI est une start-up algérienne qui se distingue par ses solutions de digitalisation des transactions financières et commerciales. « Elle propose des services tels que le paiement mobile interbancaire et l'application MPay. Ses solutions, 100% algériennes et conformes aux standards internationaux de sécurité et de qualité, sont destinées aux banques, aux commerçants et aux partenaires technologiques ». Enfin, dans ce partenariat, Bank ABC se présente comme un « facilitateur stratégique mettant à profit son réseau, son expertise institutionnelle et son rôle de connecteur entre les autorités publiques ».

Source : Radio algérienne

**BISKRA**

**"L'entrepreneuriat et l'e-commerce en Algérie" en débat**

L'entrepreneuriat et l'e-commerce en Algérie" a constitué samedi le thème d'une journée d'étude organisée à la salle des conférences du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra. M. Soheib Adjal, président de l'Association locale de promotion des jeunes et de développement de l'entrepreneuriat, initiatrice de la rencontre, a indiqué à l'APS que "les défis pour les jeunes en e-commerce en tant que nouveau domaine d'activités rentables exigent des jeunes de s'impliquer dans

l'entrepreneuriat pour lancer leurs propres projets et réaliser des revenus". La rencontre qui ouvre de nouvelles perspectives aux jeunes pour développer leurs compétences et renforcer l'économie nationale est encadrée par des universitaires et des représentants d'organismes publics qui aborderont les démarches pour lancer un projet et réussir dans le marketing électronique en plus de la présentation des dispositifs de soutien et d'accompagnement, selon la même source. M. Adjal a souligné que la rencontre est une opportunité aux jeunes

pour découvrir des expériences réussies de porteurs de projets innovants qui exposeront leurs propres expériences et les phases de concrétisation de leurs projets depuis l'idée à la concrétisation du projet. Cette journée organisée en coordination avec plusieurs organismes et directions exécutives a donné lieu à de larges débats avec les jeunes sur le développement de l'idée, l'accompagnement, le financement et les rapports avec le fisc et le Centre du registre de commerce.

R.E

**ROYAUME-UNI**

**Recul du PIB en octobre**

Le produit intérieur brut (PIB) du Royaume-Uni a reculé de 0,1% en octobre, a annoncé vendredi l'Office national britannique des statistiques (ONS), une baisse "inattendue", les analystes tablant sur une légère progression de 0,1%. Ce recul fait suite à un

repli identique en septembre et une croissance nulle en août dernier. "Nous sommes déterminés à défier les prévisions de croissance et à créer des emplois de qualité, afin que chacun puisse bénéficier d'une meilleure situation", a réagi un porte-parole du mi-

nistère des Finances britannique. Le mois d'octobre a notamment été marqué par la reprise des activités du constructeur Jaguar Land Rover, qui avait été contraint de mettre en pause sa production en septembre en raison d'une cyberattaque. Mais

ce regain d'activité n'a pas suffi au Royaume-Uni pour retrouver la croissance en octobre, relève un analyste, qui impute le recul du PIB aux inquiétudes en amont de la présentation du budget britannique le 26 novembre.

R.E



MILA -  
CHU DE  
DOUÉRA

## 47 interventions chirurgicales effectuées dans le cadre d'une caravane de solidarité



Une caravane médicale de solidarité, initiée par le Centre hospitalo-universitaire, Djillali-Bounaâma de Douéra (Alger) a réalisé 47 interventions chirurgicales au profit de patients de la wilaya de Mila et ce, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Meddahi de Ferdjiousa, a indiqué, samedi, le directeur de cette structure de santé, Abdelhafid Talbi.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la caravane en question, forte de 15 praticiens entre médecins spécialistes et chirurgiens, a entamé

l'opération le 6 décembre dernier pour réaliser en 4 jours pas moins de 47 interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités, incluant des opérations complexes.

"Des patients résidant dans les communes du nord et de l'ouest de la wilaya de Mila, ont bénéficié de ces interventions après avoir été suivis dans différentes structures de santé publique, et dont l'état nécessitait une opération chirurgicale", a-t-on affirmé de même source.

Les prestations offertes par cette caravane médicale ont été clôturées par une journée de formation des médecins de l'EPH Mo-

hamed-Meddahi, encadrée par des spécialistes du CHU de Douéra dans le but de renforcer les connaissances et les compétences du personnel médical local, a ajouté M. Talbi.

Rappelons que cette caravane est la deuxième du genre ayant bénéficié, en 2025, aux patients de l'EPH de Ferdjiousa et des zones limitrophes, après celle provenant du CHU Mustapha Pacha d'Alger qui avait effectué plusieurs interventions chirurgicales.

MASCARA

**Plantation de plus de 3.000 arbustes aux abords du barrage de Chorfa**

Plus de 3.000 arbustes ont été plantés, samedi, aux abords du barrage de la commune de Chorfa (wilaya de Mascara), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la montagne, a-t-on appris du Conservateur des forêts par intérim, Othmane Sadate.

Cette opération a donné lieu à la plantation de différentes essences arboricoles, notamment le pin d'Alep, le caroubier et l'eucalyptus, sur une superficie totale estimée à 2,2 hectares autour du barrage concerné, a précisé à l'APS M. Sadate.

Cette initiative a connu une large participation des agents des forêts, des cadres et des travailleurs du barrage, ainsi que de membres d'associations activant dans les communes de Chorfa et de Sig, en plus de scouts et de citoyens bénévoles, indique-t-on.

Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les bassins versants du barrage de Chorfa, à élargir le couvert végétal qui l'entoure, ainsi qu'à encourager les associations et les citoyens à participer aux opérations périodiques de reboisement volontaire programmées par la Conservation des forêts.

M. Sadate a également révélé que la Conservation des forêts de la wilaya a élaboré un programme riche à l'occasion de la Journée internationale des forêts, comprenant, sur deux jours, l'organisation d'opérations de plantation volontaire d'arbustes forestiers dans des zones forestières montagneuses de la région, notamment dans les forêts de "Ouizerf" (commune d'Ain-Fekkan) et de "Moulay Smail" (commune d'Oggaz), ainsi que l'organisation de rencontres de sensibilisation au profit des citoyens et des élèves des établissements scolaires sur l'importance de la préservation des forêts situées dans les zones montagneuses de la wilaya.

MÉDÉA

**Plusieurs projets de développement réalisés dans des zones rurales**

Plusieurs projets de développement destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales de la wilaya de Médéa ont été concrétisés au cours des trois dernières années, a-t-on appris, samedi, auprès de l'agence de développement social (ADS). Ces projets, qui concernent notamment l'assainissement, l'alimentation en eau potable (AEP) et l'éclairage public, ainsi que la réhabilitation de structures d'accueil pour les personnes aux besoins spécifiques, ont été lancés et livrés au cours des trois dernières années, a fait savoir la responsable locale de l'agence de développement social, Samira Hadjadj.

Concernant l'adduction en eau potable, cette responsable a notamment fait part de la réalisation d'un réservoir de petite capacité pour alimenter près de 500 habitants du village de Merabine, dans la commune de Sidi-Naamane, à l'est de Médéa, ainsi que de la réhabilitation d'un puits dans le village de Sidi-Mahieddine, toujours dans la même commune, pour alimenter 340 résidents. Elle a également mentionné deux projets, l'un portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement au profit des habitants du village d'El-Djorf, commune de Chahbounia, au sud de Médéa, et l'autre concernant l'extension d'un réseau d'assainissement au niveau du village d'Ouled-Benhoua, dans la commune de Mfatha, au sud-est, faisant également partie des projets de développement concrétisés.

L'ADS a aussi financé l'installation d'un éclairage public dans les villages de Mendes (Sidi-Naamane) et d'Ouled-Hamza (Souagui), a-t-elle noté. Par ailleurs, deux structures relevant du secteur de l'action sociale et accueillant des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, situées respectivement à Tablat et à Berrouaghia, ont bénéficié de travaux de réhabilitation afin d'améliorer la prise en charge de cette catégorie de patients, a-t-elle conclu.

CONSTANTINE

**Création d'un club environnemental à l'INFSCJS**

Un club environnemental a été créé à l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (INFSCJS) de Constantine, dans le cadre d'une convention avec la direction locale de l'environnement, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

L'initiative vise à renforcer la sensibilisation écologique au sein de l'institut, a souligné la cellule de communication de la wilaya, précisant que la direction de l'environnement s'est engagée au titre de cette convention à accompagner et à encadrer le club le long de la saison scolaire 2025-2026.

Le club aura pour missions principales de promouvoir les comportements responsables, d'organiser des actions de sensibilisation, des ateliers pratiques, ainsi que des campagnes de nettoyage et de plantation. La direction de l'environnement apportera son appui technique et pédagogique à travers des interventions spécialisées et l'implication des étudiants dans ses programmes environnementaux. "Ce partenariat marque une étape importante dans la mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement et confirme l'engagement de l'Institut dans la promotion des valeurs du développement durable", a-t-on indiqué.

EL MARSÀ (CHLEF)

**Lancement des travaux de réalisation de l'usine de dessalement d'eau de mer**



Les travaux de réalisation de l'usine de dessalement d'eau de mer de la commune d'El Marsa (Nord-ouest de la wilaya de Chlef) ont été lancés, samedi, sous la supervision du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, en présence du PDG de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau, (EADE) Lahcen Bada.

A cette occasion, le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, a affirmé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en octobre dernier, portant réalisation de trois (3) grandes stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, avec une capacité de production quotidienne pouvant atteindre 300.000 M3 chacune. "Les délais de réalisation du projet ont été fixés à 22 mois pour la livraison de

la 1ère phase, laquelle permettra une production de 150.000 M3", a-t-il précisé, notant que les travaux se poursuivront progressivement afin d'atteindre une capacité de production quotidienne de 300.000 M3.

Il a ajouté que la réalisation de ce projet "sera assurée par une main-d'œuvre à 100 % algérienne et contribuera à la création de postes d'emploi directs et indirects", soulignant "l'engagement de discussions avec les autorités locales sur la possibilité de lancer un projet de formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et de la maintenance, ce qui contribuera à la relance économique de la région".

Le projet, qui s'étend sur une superficie de 12 hectares, vise à assurer un approvisionnement durable et sécurisé en eau potable, à renforcer la capacité du pays à faire face aux changements climatiques et à réduire la dépendance aux

ressources hydriques conventionnelles, lesquelles seront orientées notamment vers le soutien à l'agriculture, selon les explications fournies sur site.

Cette infrastructure stratégique, destinée à couvrir les besoins de près de trois (3) millions d'habitants des wilayas de Chlef, Médéa, Tissemsilt et Ain Defla, devrait porter les capacités nationales de production d'eau de mer dessalée à 5,6 millions de M3/jour à l'horizon 2030, tout en générant plus de 1.500 emplois directs et indirects.

A noter que la wilaya de Chlef dispose d'une SDEM à Mainis, commune de Ténès, d'une capacité de 200.000 M3/jour, alimentant 27 communes, ainsi que d'une station monobloc à Beni Haoua (5.000 M3/jour) et d'une autre installation similaire en cours de réalisation à Oued Goussine.

G HARDAÏA

**Inauguration et lancement de plusieurs projets à travers la wilaya**

Plusieurs projets de développement, touchant divers secteurs, ont été inaugurés ou lancés à travers la wilaya de Gharđaia, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'impulsion de la dynamique de développement local, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Au chef-lieu de wilaya, les autorités locales ont inauguré la polyclinique Chahid Bitour-Djelloul, qui comprend plusieurs services, dont des salles de consultation et un laboratoire d'analyses, dotés de moyens modernes, ainsi que la polyclinique Aicha-Bouker dans la localité de Béni-Isguen, commune de Bounoura, qui renferme également plu-



sieurs pavillons, dont des salles de soins et de vaccination et un laboratoire d'analyses.

Dans la commune de Berriane (45 km au Nord de Gharđaia), les autorités de la wilaya ont inauguré deux écoles primaires et un marché couvert, avant de lancer un projet de châteaudeau de 1.000 m3, et de mettre en

service un forage profond dans la zone de Madagh et d'inaugurer un projet d'aménagement urbain à Hai El-Moudjahidine.

Dans la commune de Métlili (45 km à l'Ouest de Gharđaia), il a été procédé à la mise en service d'un bureau postal au quartier Souani, et à l'inauguration d'un projet d'aménagement

urbain à la place des Moudjahidine, en plus de la remise de trois nouveaux camions de collecte de déchets ménagers relevant de l'entreprise publique de gestion du Centre d'enfouissement technique.

Lors de l'inspection et l'inauguration de ces projets de développement, dans le cadre de la commémoration du 65e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1960, le wali de Gharđaia, Abdallah Abi Nouar, a mis l'accent sur l'impulsion du développement local et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, appelant les parties concernées au respect des délais contractuels et de la qualité de réalisation des différents projets.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

**Liverpool prend le meilleur sur Brighton (2-0)**

Un doublé de l'attaquant Hugo Ekitiké a permis samedi à Liverpool de renouer avec la victoire en Premier League, contre Brighton (2-0) à Anfield, où Mohamed Salah a rejoué et réussi une passe décisive. Salah, remplaçant au coup d'envoi, est entré sous les applaudissements à la 26e minute après la blessure d'un coéquipier. Collectif, impliqué mais parfois maladroit, l'ailier droit a été crédité d'un "assist" sur un corner repris de la tête par Ekitiké (60e, 2-0). Le gardien adverse l'a privé d'un but dans le temps additionnel (90e+2).

Les "Reds" renouent avec la victoire en championnat, après deux matches nuls, et ils remontent à la sixième place en attendant les autres matches de la 16e journée. Le futur proche s'annonce abordable pour eux avec Tottenham, Wolverhampton, Leeds et Fulham au programme.

ITALIE/FOOT

**La Lazio Rome s'impose à Parme (1-0)**

La Lazio Rome s'est replacée à la 8e place du Championnat d'Italie après sa victoire à Parme (1-0) malgré deux exclusions, samedi pour le compte de la 15e journée.

La Lazio s'est imposée sur un but de Tijjani Noslin à la 82e minute. Elle était réduite à dix depuis la 42e minute après l'exclusion de Mattia Zaccagni, puis à neuf après celle de Toma Basic (77e), à chaque fois pour un geste dangereux sur Nahuel Estévez.

Il s'agit de la première victoire en Serie A pour une équipe réduite à neuf depuis février 2017 lorsque l'AC Milan, en double infériorité numérique, s'était imposé 1 à 0 à Bologne.

Avec ses 22 points, la Lazio s'est replacée dans la course à l'Europe, mais accuse neuf points de retard sur le duo de tête, l'AC Milan et Naples.

De son côté, Parme, conspué par ses tifosi à sa sortie du terrain, a rétrogradé à la 17e place (14 pts), avec toutefois quatre points d'avance sur le 18e, Pise.

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

**FC Barcelone bat Osasuna (2-0) et s'envole au classement**

Le FC Barcelone a accru son avance sur le Real Madrid en tête du championnat espagnol en s'imposant contre Osasuna (2-0), samedi au Camp Nou, mettant les Madrilènes sous pression.

Grâce à un doublé en quatre minutes de leur attaquant brésilien Raphinha (70e, 86e), les Barcelonais (1er, 43 points) comptent sept points d'avance sur le Real (36 pts) et huit sur Villarreal (35 pts). L'Atlético Madrid (4e, 34 pts) s'est rapproché du podium samedi après son succès contre Valencia (2-1), avec le but de la victoire signé Antoine Griezmann.

ALLEMAGNE/FOOT

**Leverkusen bat Cologne (2-0) et s'approche du podium**

Le Bayer Leverkusen a battu Cologne 2 à 0 samedi lors de la 14e journée de Bundesliga, une victoire qui lui permet de se rapprocher du podium.

Quatre minutes après son entrée en jeu, l'attaquant du Bayer Leverkusen, Martin Terrier, a ouvert le score (66e). Six minutes plus tard, Robert Andrich, inscrit le deuxième but sur corner.

Le Bayer Leverkusen, qui n'a jamais vraiment été inquiété ensuite, signe ainsi sa 8e victoire de la saison. Les hommes de Kasper Hjulmand pointent provisoirement à la 4e place à deux points de Dortmund, 3e.

FINALE DE LA COUPE INTERCONTINENTALE

**Les Brésiliens de Flamengo affronteront le Paris SG mercredi à Doha**

Le club brésilien de Flamengo s'est qualifié pour la finale de la Coupe intercontinentale, qu'il disputera mercredi contre le Paris SG à Doha, grâce à son succès 2 à 0 face aux Egyptiens de Pyramids FC, samedi à Al-Rayyan (Qatar).

Les buts du club de Rio de Janeiro ont été inscrits de la tête à la suite de coups de pieds arrêtés par les défenseurs Léo Pereira (23e) et Danilo (52e).

La Coupe intercontinentale réunit les vainqueurs de la C1 des six confédérations dans un format resserré qui vise à ne pas faire de l'ombre à la Coupe du monde des clubs à 32 équipes, lancée l'an dernier par la Fifa et organisée tous les quatre ans.

Vainqueur de la Copa Libertadores, Flamengo avait écarté mercredi en quart de finale les Mexicains de Cruz Azul (2-1). En tant que champion d'Europe, le PSG était directement qualifié pour la finale prévue mercredi prochain à Doha.

R.S

CAN 2025/ BELAÏLI, ABOUBAKAR, PÉPÉ, ZIYECH...

**Ces stars qui manqueront le rendez-vous continental**



À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations 2025, les sélections qualifiées ont officiellement communiqué leurs listes définitives. Si la plupart des nations africaines pourront s'appuyer sur leurs cadres habituels, plusieurs équipes devront composer sans des joueurs majeurs, parfois pour des raisons sportives évidentes, parfois à la suite de choix forts, voire de polémiques. Blessures, mises à l'écart, conflits internes ou décisions stratégiques : tour d'horizon des absents de marque qui feront parler tout au long de la compétition.

Algérie : Belaïli et Gouiri, frappés par la malchance

L'Algérie aborde la CAN avec un effectif diminué par les blessures. Youcef Belaïli, héros du sacre de 2019 et figure emblématique des Fennecs, est forfait après une rupture des ligaments croisés survenue début novembre avec l'Espérance de Tunis. Une blessure survenue au pire moment, qui l'éloigne durablement des terrains. Amine Gouiri est également absent, touché à l'épaule lors d'un match de qualification pour la Coupe du monde en octobre. Opéré, l'attaquant de l'Olympique de Marseille ne devrait reprendre qu'en début d'année. À ces forfaits s'ajoute l'absence de Nabil Bentaleb, pourtant habitué des grandes compétitions avec l'Algérie, signe d'un renouvellement progressif de l'effectif.

Cameroun : Aboubakar et Onana, symboles d'une rupture

Au Cameroun, la non-sélection de Vincent Aboubakar et d'André Onana a fait le fiasco d'un séisme. Habitué à porter les Lions indomptables depuis plusieurs années, l'attaquant (117 sélections) et le gardien de Manchester United (53 sélections) ne figurent pas dans la liste du nouveau sélectionneur David Pagou. Cette décision intervient dans un climat tendu, marqué par l'échec face à la RDC en barrages pour la Coupe du monde 2026 et par les dissensions persistantes entre la Fédération camerounaise de football et le ministère des Sports. Au-delà d'Aboubakar et Onana, d'au-

tres cadres comme André-Frank Zambo Anguissa ou Eric Maxim Choupo-Moting sont également absents. Ces choix traduisent une volonté claire de tourner une page, sous l'impulsion de Samuel Eto'o, président de la Fecafoot, et de rompre avec l'ère précédente, quitte à sacrifier l'expérience de joueurs emblématiques.

RDC : Yoane Wissa, victime du manque de rythme

Chez les Léopards de la RDC, l'absence la plus notable est celle de Yoane Wissa. L'attaquant de Newcastle, longtemps éloigné des terrains après une blessure grave au genou survenue en septembre, n'a repris la compétition que récemment. Son retour tardif et son manque de rythme ont convaincu le sélectionneur Sébastien Desabre de se passer de lui pour la CAN.

Pour le reste, la RDC mise sur la stabilité avec des piliers comme Chancel Mbemba, Cédric Bakambu ou Meschack Elia. Le groupe compte néanmoins de nombreux novices, puisque treize joueurs disputeront leur première Coupe d'Afrique. Un pari assumé par Desabre pour compenser l'absence de Wissa et insuffler un nouvel élan à son effectif.

Côte d'Ivoire : Nicolas Pépé au cœur de la controverse

Chez les champions d'Afrique en titre, l'absence de Nicolas Pépé a surpris. Présent lors du sacre de 2023, l'attaquant de Villarreal semblait pourtant en forme avec son club. Emerso Faé, le sélectionneur ivoirien, a justifié son choix par des critères de performances, de cohésion de groupe et d'affinités internes.

En coulisses, cette décision serait surtout liée à une polémique née d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, dans laquelle Pépé tient des propos jugés déplacés concernant le Maroc, l'Algérie et certains coéquipiers. L'affaire a provoqué un déferlement de réactions, allant jusqu'à des insultes racistes et des menaces. Cet épisode illustre combien des éléments extra-sportifs peuvent peser lourdement dans les choix d'un sélectionneur.

Maroc : Ziyech et Boufal, absences sans drame

Pour le Maroc, pays hôte et candidat sérieux au titre, Walid Regragui a opté pour la continuité. Les cadres qui ont marqué l'épopée du Mondial 2022 sont bien présents, à commencer par Achraf Hakimi, malgré des inquiétudes liées à sa condition physique.

Les seules absences notables sont celles d'Hakim Ziyech et de Sofiane Boufal. Jugés insuffisamment prêts sur le plan physique et compétitif, les deux joueurs ne font pas partie d'un groupe où la marge d'erreur sera inexistant. Des absences importantes sur le papier, mais qui n'ont pas créé de polémique majeure.

Zimbabwe : le cas Munetsi, entre colère et incompréhension

Enfin, au Zimbabwe, la non-convocation de Marshall Munetsi a déclenché une vive controverse. Vice-capitaine des Warriors et acteur majeur des qualifications, le milieu de Wolverhampton a publiquement dénoncé une décision qu'il juge injuste. Dans un message poignant, il a rappelé son engagement total, y compris dans des circonstances personnelles extrêmement difficiles.

La Fédération zimbabwéenne évoque une blessure pour justifier son absence, une version contestée par le joueur, qui estime être écarté pour des raisons extra-sportives. Cet épisode laisse un goût amer à l'approche d'une CAN déjà compliquée pour le Zimbabwe, attendu face à l'Égypte dès son entrée en lice.

Entre choix forts, blessures cruelles et tensions internes, ces absences rappellent que la CAN ne se joue pas uniquement sur le terrain. Elles pourraient peser lourdement sur le déroulement de la compétition et redessiner les équilibres entre les favoris.

R.S

FOOT / CAN 2025 - ALGÉRIE

# "Franchir le premier tour et aller le plus loin possible est notre objectif"

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, Vladimir Petkovic, a affirmé samedi à Alger que l'objectif des "Verts" lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier) est de franchir avec succès le premier tour, avant d'ambitionner d'aller le plus loin possible dans la compétition continentale.

"Je cherche la victoire match par match et une progression graduelle. Le premier objectif est de dépasser le premier tour, mais j'aspire à aller le plus loin possible à la CAN. Notre sélection fait partie des candidats et nous le prouverons sur le terrain, car nous voulons rester jusqu'à la fin de la compétition", a déclaré Petkovic lors d'une conférence de presse tenue à la salle "Mohamed Salah" du stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). A cette occasion, le sélectionneur national a annoncé une liste de 28 joueurs, dont deux évoluant dans le championnat national, en prévision de la participation à la CAN-2025. Il s'agit du gardien Oussama Benbot (USMA) et du défenseur Zinedine Belaid (JSK). Evoquant ses choix, Petkovic a expliqué que la participation du latéral droit Youcef Atal et du défenseur central Mohamed Amine Tougaï à la Coupe arabe (FIFA Qatar-2025) leur a permis d'engranger davantage de temps de jeu avant la CAN. "Je suis satisfait de leur rendement au sein de la sélection A", au regard de l'apport qu'ils ont fourni", a-t-il souligné. Concernant les attaquants Adel Boulbina et Redouane Berkane, convoqués pour la première fois en équipe première, il a précisé que ce sont deux jeunes joueurs en constante progression : Boulbina se distingue par sa capacité à percer les défenses et à marquer, tandis que Berkane sait bien conserver le ballon". En réponse à la non-convocation du défenseur Achraf Abada, révélation de la sélection A' lors de



la Coupe arabe Fifa 2025, Petkovic a indiqué avoir retenu "les joueurs figurant dans la liste élargie de 55 éléments", ajoutant qu'Abada "fait partie des joueurs à suivre de près et pourrait très bien être convoqué à l'avenir". Le sélectionneur national s'est également exprimé sur l'absence du milieu de terrain du LOSC Lille, Nabil Bentaleb, estimant qu'il s'agissait d'"un choix technique", en raison d'une forte concurrence au milieu, notamment avec la présence de joueurs tels que Farès Chaïbi et Houssam Aouar. A propos des gardiens de but, Petkovic a indiqué que "les options restent ouvertes", précisant que "les trois gardiens disposent de caractéristiques différentes et chacun peut prétendre à une place de titulaire". Il a, par ailleurs, affirmé que ses choix tactiques permettront aux joueurs d'évoluer à différents

postes en fonction des exigences de chaque rencontre. Les joueurs algériens commenceront à rejoindre le Centre technique national de Sidi Moussa à partir du lundi 15 décembre, avec un effectif au complet attendu le vendredi 19 décembre. "La majorité des joueurs nous rejoindra dès le 15 décembre, tandis que les autres arriveront progressivement jusqu'au 19, en raison de leurs obligations avec leurs clubs. Nous veillerons à ce que tous soient au même niveau de préparation physique", a-t-il précisé. "Une fois sur place, nous nous concentrerons sur le premier match face au Soudan, une équipe qui joue en bloc et mise sur la vitesse en contre-attaque", a expliqué Petkovic. Avant de conclure son intervention par un message aux fans des Verts : "Il est très difficile de promettre quoi que ce soit au peuple

algérien, mais je peux assurer que nous donnerons le maximum pour rendre tout le monde fier de cette équipe". L'Algérie, qui participe pour la 21e fois de son histoire à une phase finale de CAN, évoluera dans le groupe E aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan. Les "Verts" entameront leur CAN le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant d'affronter le Burkina Faso le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale le mercredi 31 décembre (17h00). Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les huitièmes de finale. Pour rappel, la sélection algérienne avait été éliminée dès le premier tour lors de sa dernière participation à la CAN-2024 en Côte d'Ivoire.

R.S

HANDBALL / CAN-2026

## Le sélectionneur national dévoile une liste élargie de 33 joueurs

Le sélectionneur national, Salah Boucheikriou, a dévoilé une liste élargie de 33 joueurs en prévision du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026), a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). "Cette liste préliminaire allie expérience, jeunesse et dynamisme, avec un objectif clair : constituer une équipe compétitive capable de rivaliser avec les meilleures équipes africaines, de défendre les couleurs de l'Algérie et de faire mieux que la deuxième place obtenue lors des Championnats d'Afrique 2023 en Egypte", précise le communiqué de la FAHB. "Cette pré-liste est marquée par la présence de 17 joueurs évoluant en Algérie et 16 à l'étranger, représentant 24 clubs de neuf championnats différents. La composante définitive des joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations sera annoncée après le dernier stage de préparation, aux alentours du 16 janvier 2026, a souligné la même source. Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affrontera le pays hôte, le Rwanda, ainsi que la Nigeria et la Zambie. La compétition offrira également des tickets qualificatifs pour le Mondial 2027 en Allemagne, une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Voici la liste élargie de 33 joueurs : Abdeljalil Zennadi, Yahia Zemouchi, Mohamed Islam Seghiri, Redouane Saker, Zohir Naim, Salim Mezaza, Rabah Racim Meddahi, Abderrahmane Mamar Chaouch, Ahmed Anis Madhi, Mohamed Mouchif, Bastien Khermouche, Mohamed-Amine Khelifati, Ferhat Hamzaoui, Ayoub Hamdi, Adel Guemdeli, Khalifa Ghedbane, Sami Douchet, Abdelouahab Djamati, Hichem Daoud, Mounir Chehri, Mohamed-Merrouane Bouziane, Hani Abderrafik Bounab, Aziz Bouhal, Abderrauof Bouakaz, Elyas Bouadjaja, Nidhal Blida, Ayoub Abdi, Berkous Massoud, Abrous Rayan, Ayoub Benkaddour, Nori Benhalima, Youcef Atek, Abdelghani Alleg.

R.S

ATHLÉTISME / CROSS-COUNTRY - MONDIAUX 2026 DES U20

## Sept athlètes algériens déjà qualifiés

Sept jeunes crossmen algériens (six garçons et une fille) ont réussi à se qualifier aux Mondiaux 2026 des moins de vingt ans, prévus le 10 janvier prochain à Tallahassee (Etats-Unis), en attendant la liste finale des représentants algériens dans cette compétition, qui sera dévoilée incessamment par la Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme. Il s'agit de Kaddour Naïli, Mohamed Amine Sokou, Zakaria Touahria, Amir Mouad Baroud, Mouez Belhaddad, Ahmed Saber Messabis chez les garçons, ainsi que Karima Achiche chez les filles. Ces athlètes ont décroché leur qualification samedi matin, lors de la course de sélection qui s'est déroulée dans la forêt de Bouchaoui (Alger). Il est utile de souligner également que trois parmi ces athlètes sont dirigés par l'entraîneur-formateur Abdelhamid Dif-Allah : Amir Mouad Baroud, Ahmed Saber Messabis et Karima Achiche. Pour rappel, la course sélective des filles s'est déroulée sur une distance de six kilomètres, alors que celle des garçons s'est déroulée sur huit kilomètres.

R.S

FOOT / COUPE D'ALGÉRIE (16ES DE FINALE)

## Le MCA, la ISS, l'ESBA et l'ESM souffrent mais passent en 8e de finale

Les clubs de Ligue 1 Mobilis : le MC Alger, la JS Saoura, l'ES Ben Aknoun et l'ES Mostaganem ont bataillé dur pour valider samedi leurs billets pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football. Le leader de Ligue 1 le MCA a souffert le martyr pour sortir l'USM Khenchela, un autre pensionnaire de l'élite, dans l'affiche phare de ce tour disputée au stade Ali Ammar de Douéra. Ce n'est qu'en deuxième mi-temps que les Vert et Rouge ont réussi à faire la différence (2-1), grâce à leur buteur-maison Sofiane Bayazid, auteur du second but synonyme de qualification. Même dans les autres matchs disputés ce samedi, la hiérarchie a été respectée, avec la qualification des principaux favoris, l'ES Ben Aknoun, la JS Saoura et l'ES Mostaganem. L'ESBA a dominé l'ESF Bir El Ater (régionale 1) 2-0, au moment où l'ES Mostaganem et la JS Saoura sont passés respectivement

aux dépens du RC Arbaâ (L2) 1-0 et de l'AS Khroub (L2) 2-0. La JSS a inscrit ses deux buts aux 85e et 89e, alors que l'ESM a dû attendre la 90e+1, pour éliminer le RC Arbaâ, sociétaire de la Ligue 2 amateur et qui de surcroît traverse une crise aiguë depuis l'entame de la saison en cours. Une situation qui confirme encore une fois que la Coupe d'Algérie est "une compétition à part", et dans laquelle même "les plus petits" peuvent déjouer les pronostics. Allusion faite notamment à l'USM El Harrach (L2), qui a réussi à éliminer la JS Kabylie (L1), vendredi soir, au stade Nelson Mandela de Baraki (1-0). C'est même la deuxième fois consécutive que les Jaune et Noir sortent les Canaris de cette épreuve populaire, preuve que leur succès était loin d'être le fruit d'un simple hasard. Au prochain tour, l'USMH sera appelée à défier le vainqueur du

duel qui mettra aux prises l'USM Alger (L1) et le MO Constantine (L2), et ce parcours semble mener droit vers le scénario de l'an dernier, car là encore, les Harrachis avait commencé par éliminer la JSK avant de croiser l'USMA, sauf que c'était à des stades différents de la compétition. Dans les autres matchs disputés vendredi, les principaux favoris ont été au rendez-vous, à commencer par l'ASO Chlef et l'ES Sétif, tous les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis, ayant dominé respectivement le FCB Frença (inter-régions) 1-0 et l'US Béchar Djedid (L2) 4-0. Au prochain tour, l'ASO affrontera le MC Saïda (L2), qui de son côté s'est qualifiée aux dépens du MB Barika (inter-régions) 2-1, alors que l'Aigle noir s'entend devra en découdre avec l'un de ses plus grands rivaux, en l'occurrence le CS Constantine, qui pour sa part a assez facilement dominé le CR Témouchent (L2) 3-0.

Jeudi, en ouverture de ces 16es de finale, le Paradou AC avait validé son billet pour les 8es de finale, en battant l'US Faubourg (inter-régions) 2-0. Le PAC, qui signait au passage son sixième succès de rang (toutes compétitions confondues), affrontera en 8es de finale le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1). Dans les autres matchs disputés jeudi, trois clubs de la Ligue 2 : l'ASM Oran, le NA Hussein Dey et le MC Saïda sont allés décrocher leur qualification en déplacement, face à des clubs de la division inter-régions, respectivement : la JB Ain Kercha (2-0), l'Amel Boussaâda (1-0), et le MB Barika (2-1). A l'instar de l'ESS et du CAB, la JSM Bejaïa (inter-régions) a fait parler la poudre au cours de ses 16es de finale, puisqu'elle aussi l'a emporté par un score large contre le WA Boufark (inter-régions) 4-1.

R.S

GUATEMALA

**Quatre morts dans des affrontements entre villages en conflit**

Des affrontements entre habitants de deux villages indigènes de l'ouest du Guatemala, opposés depuis plus d'un siècle par un conflit foncier, ont fait au moins quatre morts samedi, ont indiqué les autorités locales, faisant également état de soldats blessés.

Le maire de Nahuala, Manuel Guarchaj, a accusé plusieurs habitants de la localité voisine de Santa Catarina Ixtahuacán d'avoir tendu "une embuscade à un groupe de travailleurs" de son village.

Il a évoqué un bilan de "quatre morts, six disparus et plus d'une centaine de blessés".

Le ministère de la Défense a fait état de son côté d'un "échange de tirs entre groupes armés" des localités rivales habitées par des communautés mayas.

Lors de cet incident, a-t-il précisé lors d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, un détachement militaire dans la zone a également été attaqué "avec des armes à feu de haute puissance", faisant sept blessés dont trois graves parmi les soldats.

Le conflit foncier entre les deux villages habités par des communautés indigènes mayas dure depuis plus de 100 ans et a suscité de nombreux épisodes de violences.

Fin 2021, 13 personnes, dont trois enfants d'une même fratrie, avaient été assassinées dans le village de Chiquix, à côté de Nahuala, poussant le gouvernement à décréter l'état de siège dans la zone.

En mai 2020, après une nouvelle escalade de violence dans cette région, le président avait déjà décrété l'état de siège et tenté d'instaurer un dialogue entre communautés, qualifié d'"échec" par celle de Santa Catarina Ixtahuacán.

Au Guatemala, les communautés indigènes, dont la majorité des membres vit dans la pauvreté, représentent plus de 40% des près de 19 millions d'habitants.

CHILI

**L'extrême droite en position favorable pour le second tour présidentiel**

Près de seize millions de Chiliens se sont rendus aux urnes ce dimanche pour départager les deux finalistes de l'élection présidentielle. Arrivée en tête au premier tour le 16 novembre, la candidate communiste Jeannette Jara affronte José Antonio Kast, figure de l'extrême droite. Toutefois, les enquêtes d'opinion donnent ce dernier favori, porté par le ralliement de l'ensemble des droites et par une campagne axée sur la sécurité, thème majeur des préoccupations citoyennes.

Ce scrutin, très polarisé, doit désigner le successeur du président de gauche Gabriel Boric. José Antonio Kast s'est imposé comme le candidat de l'ordre, promettant une lutte ferme contre la criminalité et l'immigration irrégulière. Lors de ses derniers meetings, il a réaffirmé sa volonté de restaurer la sécurité et a même appelé les centaines de milliers de migrants sans papiers présents dans le pays à partir, provoquant des tensions diplomatiques, notamment avec le Pérou. Jeannette Jara défend une approche différente. Tout en reconnaissant l'importance des enjeux sécuritaires et migratoires, elle propose des réponses plus institutionnelles et sociales. Son programme prévoit notamment la mise en place d'un registre biométrique des étrangers, une régularisation encadrée des migrants en situation irrégulière, ainsi qu'un renforcement de la protection sociale et une hausse du salaire minimum.

Selon la sociologue Stéphanie Alenda, une éventuelle victoire de Kast ne traduirait pas un retour massif du pinochetisme, mais plutôt un vote de sanction contre la gauche au pouvoir. Elle souligne que le candidat conservateur a recentré son discours, mettant de côté les références les plus controversées, afin d'incarner une réponse pragmatique aux inquiétudes liées à l'insécurité et aux difficultés économiques. Cette stratégie lui permettrait de séduire des électeurs modérés et indéci- au-delà des clivages idéologiques traditionnels.

ETATS-UNIS

**Deux morts dans des tirs sur le campus de l'université Brown**



Des tirs sur le campus de l'université Brown, l'une des plus prestigieuses aux Etats-Unis, ont fait deux morts et huit blessés graves samedi, ont annoncé les autorités locales.

"Nous n'avons pas de tireur en détention pour le moment et un ordre de s'abriter sur place est en vigueur", a déclaré lors d'une conférence de presse Brett Smiley, le maire de Providence, capitale de l'Etat du Rhode Island (nord-est).

Les huit blessés graves sont dans un

état stable, a précisé l'élu.

Selon Frank Doyle, un responsable de l'université Brown, les tirs ont eu lieu dans le bâtiment d'ingénierie et de physique, où des examens étaient en cours.

Le chef adjoint de la police de Providence, Tim O'Hara, a précisé que les informations "préliminaires" indiquaient que le suspect était "un homme habillé en noir".

Aucune arme n'a été retrouvée par les autorités pour le moment.

En 2024, plus de 16.000 personnes,

sans compter les suicides, ont été tuées par arme à feu, selon l'ONG Gun Violence Archive.

Parmi tous ces massacres, ceux commis en milieu scolaire ou visant des enfants marquent plus fortement la mémoire collective. En 2022, la ville d'Uvalde au Texas (sud) avait été profondément endeuillée par une tuerie dans une école primaire, au cours de laquelle 19 élèves et deux professeurs étaient morts.

KORDOFAN-SUD (SOUDAN)

**6 morts dans une frappe contre un bâtiment de l'ONU**

Au moins six personnes ont été tuées samedi dans une frappe contre un bâtiment de l'ONU à Kadougli, capitale assiégée du Kordofan-Sud, dans le sud du Soudan, a indiqué une source médicale citée par des médias.

"Six personnes ont été tuées suite à un bombardement du quartier général de l'ONU (dans la ville) alors qu'elles se trouvaient dans le bâtiment", a déclaré la source médicale de l'hôpital de Kadougli.

Le gouvernement a "fermement" condamné l'attaque

dans un communiqué, accusant les Forces de soutien rapide (FSR) d'en être responsables.

Dans un communiqué, le Conseil de souveraineté, dirigé par le général Abdel Fattah al-Burhane, a qualifié l'attaque d'"escalade dangereuse".

La ville, où la famine a été déclarée début novembre, est assiégée depuis un an et demi par les FSR.

Le conflit au Soudan oppose depuis avril 2023 l'armée du général al-Burhane aux troupes des FSR de son ancien bras droit le général Mohamed Daglo.

NÉGOCIATIONS DE PAIX EN UKRAINE

**La perspective de concessions territoriales dans le Donbass gagne en crédibilité**

L'Ukraine s'acheminait-elle vers une concession majeure face à la Russie ? D'après Mykhailo Podoliak, négociateur ukrainien cité par Le Monde, Kiev envisagerait désormais l'instauration d'une zone démilitarisée dans la région du Donbass, une hypothèse de plus en plus discutée dans les cercles diplomatiques internationaux.

Ce scénario, actuellement à l'étude entre plusieurs capitales, impliquerait un retrait simultané des forces russes et ukrainiennes de part et d'autre de la ligne de front existante. Selon Podoliak, ce dispositif devrait être enca-

dré par des mécanismes précis, incluant la présence de missions internationales de surveillance et éventuellement d'un contingent étranger chargé de garantir le respect des accords. La question du type d'armements concernés — uniquement les armes lourdes ou l'ensemble des équipements militaires — resterait à définir sur le plan juridique.

Le président Volodymyr Zelensky a confirmé que plusieurs concessions étaient évoquées dans les discussions, notamment une proposition américaine de zone démilitarisée pouvant prendre la forme d'une « zone économique libre ». Toute-

fois, il n'a pas entériné cette option, rappelant que toute décision touchant à l'intégrité territoriale de l'Ukraine devrait être validée par un référendum ou des élections.

Une telle solution représenterait un compromis significatif pour Kiev, dans la mesure où ces territoires n'ont pas été totalement conquis par la Russie malgré près de quatre années de combats. Elle permettrait néanmoins à l'Ukraine de ne pas renoncer officiellement à sa souveraineté sur ces zones.

Dans ce contexte, la pression américaine s'intensifie. Le président Donald Trump

exprime ouvertement son impatience face à l'absence de progrès concrets et pousse Kiev à accepter des concessions pour mettre fin au conflit. Les Européens, solidaires de l'Ukraine mais dépendants du soutien stratégique américain, tentent d'influencer les négociations tout en évitant une rupture avec Washington. Une réunion internationale prévue à Berlin, en présence de Volodymyr Zelensky et de plusieurs dirigeants européens, pourrait s'avérer décisive, alors que Bruxelles estime que les prochains jours seront cruciaux pour l'avenir du processus de paix.

KHALIL AL-HAYYAB(CHEF DE HAMAS À GHAZA)

## “La résistance palestinienne est un droit légitime garanti par le droit international”

Le chef du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dans la bande de Ghaza, Khalil Al-Hayya, a affirmé que « la résistance palestinienne et ses armes constituent un droit légitime garanti par les lois internationales ».

Al-Hayya a ajouté que l'arme de la résistance est un droit pour tous les peuples sous occupation et qu'elle est liée à l'établissement de l'État palestinien, précisant : « Nous sommes ouverts à l'étude de toute proposition qui préserve ce droit. » Il a souligné que la résistance a réalisé de nombreux acquis, notamment le fait d'avoir brisé le mythe de la dissuasion stratégique et les prétentions de supériorité sécuritaire israélienne, provoqué l'effondrement du récit israélien dominant depuis des décennies de manière mensongère et injuste, et compliqué puis freiné le projet de normalisation. Il a également appelé à la formation immédiate d'un comité de technocrates chargé de gérer la bande de Ghaza, composé de Palestiniens indépendants, affirmant que le mouvement est prêt à lui remettre l'ensemble des responsabilités dans tous les domaines et à faciliter sa mission. Par ailleurs, Al-Hayya a indiqué que la direction du Hamas a adopté des priorités d'action pour la prochaine phase afin de faire face aux défis et aux risques et de tirer parti des opportunités disponibles. Parmi les principales priorités figure l'achèvement de la première phase de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, qui comprend l'entrée de l'aide humanitaire et des équipements nécessaires à la réhabilitation des hôpitaux, des centres de santé et des infrastructures, ainsi que l'ouverture du poste-frontière de Rafah dans les deux sens. Le Hamas a également inscrit parmi ses priorités la mise en œuvre de la deuxième phase de l'accord afin de parvenir au retrait complet de l'occupation israélienne et de lancer les projets de reconstruction. Al-Hayya a affirmé que le Hamas, aux côtés des factions nationales palestiniennes, reste attaché à l'accord et réaffirme son rejet de toute forme de tutelle ou de mandat sur le peuple palestinien. Il a aussi indiqué que le mouvement confirme les positions convenues avec les factions palestiniennes concernant les ques-



tions mentionnées dans les clauses du plan du président américain Donald Trump pour Ghaza. D'autre part, le chef du Hamas a souligné que la mission du « Conseil de la paix » consiste à « superviser l'application de l'accord de cessez-le-feu, assurer le financement et superviser la reconstruction de la bande de Ghaza ». Il a insisté sur le fait que « la mission des forces internationales doit se limiter au maintien du cessez-le-feu et à la séparation entre les deux parties aux frontières de la bande de Ghaza, sans aucune mission à l'intérieur du territoire ni ingérence dans ses affaires internes ». Tout en évoquant la poursuite des violations israéliennes de l'accord, l'entrave à l'acheminement de l'aide, la poursuite de la destruction, des assassinats et des tueries — la dernière en date étant hier le ciblage de Raed Saad, dirigeant des Brigades Al-Qassam, la branche militaire du Hamas — Al-Hayya a appelé les médiateurs, en particulier le garant principal, l'administration américaine et le président

Trump, à œuvrer pour contraindre l'occupation à respecter l'accord, à s'engager dans son application et à ne pas l'exposer à l'effondrement. Concernant la situation intérieure palestinienne, le responsable du Hamas a insisté sur « la volonté de travailler conjointement avec les forces et factions palestiniennes pour réaliser l'unité nationale, et de se mobiliser avec elles afin de construire une référence nationale unifiée œuvrant à la restauration des droits du peuple palestinien, notamment le droit à l'autodétermination et à l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem pour capitale ». Il a considéré que « la question des prisonniers dans les prisons de l'ennemi est une priorité pour le mouvement et les factions de la résistance, parallèlement aux efforts visant à améliorer leurs conditions humaines et à mettre fin aux pratiques criminelles à leur encontre, en vue de leur libération complète ». À propos de la souffrance humanitaire dans la bande de Ghaza, le principal responsable du Hamas

a appelé à une mobilisation intensive pour l'aide humanitaire, à la fin des souffrances du peuple palestinien à Ghaza et à la mise en terme aux crises humanitaires résultant de la guerre d'extermination, afin d'éviter la répétition de la tragédie survenue lors de la récente dépression météorologique qui a frappé la bande de Ghaza et la Palestine, malgré les efforts déployés par le mouvement avec les médiateurs et les différentes parties, a-t-il précisé. Il a également évoqué la souffrance des Palestiniens en Cisjordanie et dans les territoires de 1948, déclarant que « l'ennemi sioniste s'empresse d'imposer son projet de confiscation des terres dans un contexte de silence de la communauté internationale ». Enfin, le responsable du Hamas a appelé à « poursuivre l'occupation sur le plan juridique, à l'isoler politiquement et à traduire ses dirigeants devant les tribunaux internationaux pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis contre le peuple palestinien et les peuples de la région ».

R.I

## IRAK L'ONU annonce la fin de sa mission d'assistance post-Saddam Hussein

Ce samedi 13 décembre, lors d'une cérémonie officielle retransmise en direct à la télévision, le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres et le Premier ministre irakien Mohammed Chia al-Soudani ont annoncé la fin du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak après 22 ans d'activité. Son mandat consistait à accompagner l'Irak dans sa transition politique et économique post-Saddam Hussein. Cette annonce apparaît comme une reconnaissance de la stabilité du pays, après des décennies de guerre. Depuis 2003, l'Irak a profondément changé, écrit notre correspondante à Bagdad, Marie-Charlotte Roupié. La Mission d'assistance des Nations unies (MANUI) a accompagné cette transition politique, économique et sociale, et joué un rôle de médiateur. Alors ce samedi, le message du secrétaire général de l'ONU, en direct à la télévision irakienne, sonnait comme une victoire.

### « L'IRAK EST BIEN PLUS AVANCÉ »

« Depuis la rédaction du projet de Constitution en 2003, en passant par le processus électoral, et jusqu'à la défaite de Daech, souligne Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, nous constatons que l'Irak est devenu bien plus avancé, avec une situation sécuritaire plus stable et une volonté constante de se développer. Les relations entre l'Irak et les Nations unies seront à présent complètement normales. » Le Premier ministre irakien avait demandé la fin du mandat de la MANUI en mai 2024 estimant alors que le pays pouvait à présent se débrouiller tout seul. Ce samedi, il a salué le chemin parcouru, tout en rappelant que le travail n'est pas encore terminé.

### LA « VOIE DE LA DÉMOCRATIE »

« L'Irak est aujourd'hui engagé sur la voie de la démocratie, du pluralisme, des droits de l'homme et de l'État de droit, dit Mohammed Chia al-Soudani, le Premier ministre irakien, et espère que la communauté internationale continuera de soutenir sa transition d'un pays sortant de crise vers un pays stable, actif et responsable dans la région ». D'autres missions de l'Onu poursuivront leurs activités de soutien au développement économique de l'Irak. Une rue des Nations-unies doit être bientôt inaugurée dans la capitale irakienne.

Peu après sa création, un camion piégé avait frappé le siège de l'ONU à Bagdad le 19 août 2003, tuant le premier représentant spécial de l'ONU en Irak, Sergio Vieira de Mello, ainsi que 21 autres personnes. Parmi ses attributions, mentionne l'AFP, figureraient notamment le conseil au gouvernement sur le dialogue politique et la réconciliation, ainsi que l'appui à l'organisation des élections et à la réforme du secteur de la sécurité.

R.I

### AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

## “Save the Children” appelle à l'acheminement urgent de l'aide humanitaire

La directrice humanitaire de l'ONG "Save the Children", a appelé dimanche à l'acheminement urgent de l'aide humanitaire et de secours à la bande de Ghaza afin d'atténuer les souffrances des enfants victimes de la récente tempête qui a frappé l'enclave palestinienne, ravagée par une agression génocidaire sioniste. Mme Cummings a déclaré, à la chaîne britannique BBC, que "des milliers d'enfants ont un besoin urgent d'aide humanitaire" et que "de nombreux produits de première nécessité sont

bloqués en attente de l'ouverture des points de passage pour permettre l'acheminement de cette aide".

Elle a souligné que des milliers de personnes sont exposées à des risques de maladie en raison des conditions climatiques extrêmes et que la population de la bande de Ghaza souffre d'une grave crise humanitaire et sanitaire, soulignant que "des efforts conjoints sont indispensables pour soulager leurs souffrances". Samedi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) avait mis en garde contre le risque croissant d'épidémies parmi les enfants de Ghaza, appelant à une augmentation de l'aide humanitaire, notamment en vêtements et en tentes, compte tenu des conditions météorologiques difficiles. L'agence onusienne a plaidé pour que soit autorisé "le transfert sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, notamment des importantes quantités de provisions hivernales stockées aux frontières de la bande de Ghaza".

R.I

CLÔTURE DES JOURNÉES NATIONALES DE CONSTANTINE DU COURT MÉTRAGE

# Le film "Sarkhat samt" remporte le premier prix



Le film "Sarkhat samt" (Un cri de silence) du réalisateur Jaber /Dhiab de la wilaya de Tipasa, a remporté le premier prix de la 6e édition des Journées nationales de Constantine du court-métrage, clôturée samedi, à la Maison de la culture "Malek Haddad". Le Deuxième Prix de cette manifestation ouverte jeudi dernier, est revenu au film "Mauvais soulier" du réalisateur Akli Amdah de la wilaya de Batna, tandis que le Troisième Prix a été décerné au court-métrage "Mémoires sanglantes" du réalisateur Mourad Bouamrane de la wilaya de

Tizi Ouzou. Quant au prix du jury, il a été attribué au film "La felouque errante" du réalisateur Mourad Hamla, également de la wilaya de Tizi Ouzou. Cette sixième édition a vu la participation de 18 courts-métrages, sélectionnés parmi 57 œuvres issues de plusieurs wilayas du pays par un comité de sélection composée des artistes et enseignants Lounis Yaou, Salim Aliouche et Mohamed Stiti, tandis qu'un jury composé des artistes Kamel Rouini, Anter Hellal, Aziz Choullah et Hakim Dekkar a évalué les œuvres en compétition.

Le programme de ces journées comprenait également l'organisation d'ateliers de formation spécialisés dans le domaine cinématographique, portant, notamment sur "l'écriture de scénario", "l'intelligence artificielle dans le cinéma", ainsi qu'un atelier consacré à "l'animation". Cette édition a porté le nom du réalisateur Ali Aissaoui, en hommage à son parcours artistique et créatif dans le domaine du cinéma.

## Batna: clôture des 1ères journées nationales du cinéma de la Révolution et de la Mémoire

Le rideau est tombé samedi après-midi à la maison de la culture "Mohamed Laïd Al Khalifa" sur la première édition des journées nationales du cinéma de la révolution et de la mémoire en présence d'une forte assistance d'adeptes du 7ème art, de comédiens, de metteurs en scène, de scénaristes et de fans des films révolutionnaires.

Il a été insisté à l'occasion sur l'importance de pareilles initiatives de nature à soutenir la production cinématographique dédiée à la glorieuse révolution de libération et à la mémoire nationale qui a un rôle efficace dans la préservation du legs historique, sa présentation aux générations montantes et son rapprochement du spectateur.

La cérémonie de clôture, organisée du 11 au 13 décembre courant sous le slogan "Des Aurès, le premier coup, le premier plan" a donné lieu à des hommages aux artistes amateurs participant aux deux ateliers sur "la mise en scène cinématographique" et "l'art du comédien" et aux réalisateurs Ali Aissaoui, Chaouki Bouzid et l'actrice Malika Belbey.

Un concert a été animé à l'occasion par les troupes Nostalgie d'Ain Beïda (Oum El Bouaghi) et Izlane de Batna qui ont gratifié le public de mélodies du patrimoine et moderne.

Organisée par la maison de la culture en coordination avec la direction de wilaya de la culture et des arts, la manifestation a connu un engouement du public pour l'exposition d'affiches de films et de matériel ancien et moderne de tournage ainsi que pour la projection vendredi et samedi de films à la cinémathèque Aurès du centre-ville de Batna.

R.C

## Deuxième édition du Mois du théâtre à Oran : Hommage aux grandes figures théâtrales

L'association culturelle "El-Amel" d'Oran propose, dans le cadre de la deuxième édition du Mois du théâtre, une série de représentations théâtrales en hommage aux artistes, sous le slogan "Fidélité aux anciens et créativité pour les jeunes".

Cette manifestation, lancée le 28 novembre dernier, comprend dix pièces théâtrales courtes interprétées et mises en scène par les jeunes diplômés des 39 et 40 promotions formés à l'école de formation théâtrale relevant de l'association El-Amel.

Chaque représentation est ponctuée par la présentation de la biographie artistique de grandes figures du théâtre algérien, qui ont marqué son histoire, telles que Kateb Yacine, Ould Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula, Azzedine Medjoubi, Sirat Boumediene, Mohamed Benguettaf, Wafia Belarbi, et Sakina M'kio, connue dans le milieu artistique sous le nom de "Sonja". Cette manifestation, qui se tient au "Théâtre de poche" de l'association El-Amel, situé à la Maison de jeunes "Mebarek El-Mili", vise à rendre hommage à ces artistes qui ont enrichi la scène théâtrale algérienne par des œuvres devenues intemporelles, et à faire connaître leurs réalisations au public, lequel a fortement interagi avec les représentations proposées par les jeunes artistes.

R.C

## Réalisé par Craig Gillespie: Supergirl dévoile sa première bande-annonce

Warner Bros diffuse la première bande-annonce officielle de Supergirl, réalisé par Craig Gillespie et interprété par Milly Alcock. Lorsqu'un adversaire aussi impitoyable qu'inattendu menace son monde, Kara Zor-El, alias Supergirl, fait équipe à contrecoeur avec un improbable compagnon et s'engage dans un périple intergalactique en quête de vengeance et de justice.

Cette première bande-annonce, qui n'est pas sans rappeler Les Gardiens de la Galaxie 3, Captain Marvel et Thor: Love and Thunder, montre que l'histoire de Supergirl se déroule entièrement dans l'espace et non sur Terre. Les images montrent Argo City, la ville où Kara a grandi, protégée par un dôme énergétique construit par son père, Zor El. La réplique de Kara Krypton n'a pas disparu en un jour indique que la planète a été détruite progressivement et que certains habitants ont survécu temporairement après l'explosion, comme le décrit le comic Woman of Tomorrow. On voit également ses parents, Zor-El et Alura, lors de la mise en place du dôme et de la survie de la ville-astéroïde. Ruthy présentée comme une jeune fille dont la famille a été tuée par le méchant Krem. La bande-annonce montre Kara et Ruthy planifiant leur action pour affronter Krem. Krypto, le chien de Kara, est montré gravement blessé, ce qui reprend un épisode du comic où il est attaqué par Krem. Kara est identifiée comme âgée de 23 ans, et la vidéo montre qu'elle accompagne Ruthy dans sa mission.

Lobo apparaît très brièvement dans un bâtiment en ruine après un combat. La bande-annonce montre plusieurs planètes que Kara visite, certaines avec des soleils rouges qui limitent ses pouvoirs et d'autres avec des soleils jaunes qui les renforcent, ce qui précise les conditions dans lesquelles se déroule l'histoire.

N.C

## Galerie Aïcha-Haddad à Alger :Tahar Tazerout inugure son exposition "Ecumes de verre"

La nouvelle exposition de l'artiste plasticien Tahar Tazerout, intitulée "Ecumes de verre", se poursuit jusqu'au 18 du mois en cours, à la Galerie Aïcha-Haddad à Alger, mettant en valeur, entre tension et lumière, le verre comme matière vivante.

Donnant suite à une démarche singulière amorcée en 2023 lors d'une précédente exposition baptisée "Ecllosion de verre", où Tahar Tazerout avait tenté d'explorer le clair-obscur sur verre brisé, cette nouvelle série de dix toiles a donné de nouveaux élan à l'artiste, qui aura ainsi pu repousser les limites d'une technique encore méconnue en Algérie.

Révlant une richesse hautement esthétique, ce véritable poète des formes et des couleurs propose, à travers dix œuvres inédites, une immersion onirique dans un univers où le verre devient protagoniste à part entière et se détache définitivement de son rôle traditionnel de simple support.

Dans un rapport d'échange de grande philosophie entre matière et lumière, les toiles exposées témoignent de l'évolution d'un langage plastique où la lumière ne se contente plus de fleurer les fragments de verre, elle les sculpte, les transfigure et les anime, pour laisser appa-



raître, à différents moments, le verre fluide ou heurté, évoquant l'écume qui affleure à la surface d'une mer intérieure. Façonnées avec minutie et patience, grâce à un savoir-faire où les petits marteaux remplacent les pinceaux, les créations de Tahar Tazerout invitent à un voyage introspectif. Le clair-obscur, inspiré de la peinture classique mais transposé à un matériau indomptable, ouvre un espace émotionnel puissant, à la limite du méditatif. Dans l'œuvre de Tazerout, des silhouettes, des regards et des tensions lumineuses racontent des fragments de mémoire, tout en offrant au spectateur un espace pour projeter son propre récit.

Encore peu explorée en Algérie, la technique du verre brisé trouve en Tahar Tazerout, artiste en pleine ascension, autodidacte et designer de formation, un expérimentateur passionné, déterminé à lui offrir une place nouvelle dans le paysage artistique national. Dans une transition empreinte de finesse et de douceur, l'artiste continue de combiner découverte, inspiration et plaisir des sens, se référant par moment à sa première évasion artistique qui a déjà permis aux visiteurs de redécouvrir plusieurs œuvres aux différentes thématiques emblématiques et qu'il qualifie de véritable matrice de son approche actuelle. Dans différents portraits hu-

ains et animaliers sculptés à même le verre, Tahar Tazerout avait alors révélé des visages empreints d'une grande profondeur émotionnelle, à travers l'opposition du noir et du blanc argenté.

"Ecumes de verre" marque une étape importante dans le parcours de ce grand plasticien-philosophe qui confirme la signature plastique d'un artiste qui fait dialoguer la lumière et la matière pour sonder les profondeurs de l'être, dans une recherche qui gagne en liberté et en organicité et où les gestes s'élargissent et la matière semble trouver sa propre respiration.

R.C

### INVITATION EXPOSITION ÉCUMES DE VERRE

Par Tahar Tazerout.

08. / 18.12.2025

à la Galerie AÏCHA HADDAD,  
84, Didouche Mourad - Alger.

Vernissage en présence de l'artiste,  
Lundi 08 décembre 2025 - 15h00.

# TÉLÉ

# VISION



**TF1** **Panique au grand magasin**  
**21h10**



Arnaud, ancien patron du Passo Club, a tout donné pour sauver son club de la faillite et, malgré tous les obstacles rencontrés en chemin, il y est finalement parvenu.

**france 2** **La fille de l'assassin**  
**21h10**



Le médecin respecté Pierre Adelin est arrêté pour le meurtre de sa femme, poignardée dans leur maison familiale. Leur fille, Nina, voit son monde s'effondrer, tandis que ses frères refusent de croire en l'innocence de leur père.

**france 3** **Downton Abbey II : Une nouvelle ère**  
**21h10**



Alors que la famille Crawley se prépare à célébrer deux mariages d'exception – dont celui de Tom Branson, désormais veuf et épris de la pétillante Lucy Smith –, un vent de modernité souffle sur la demeure ancestrale.

**RMC STORY** **The Closer : L.A. enquêtes prioritaires**  
**21h10**



Dans les rues animées de Los Angeles, une série de meurtres choquants secoue la communauté locale. Trois membres du East Side Catorces sont abattus en plein jour dans un parc.

**CANAL+** **Monarch: Legacy of Monsters**  
**21h09**



En 2014, à la suite du combat opposant Godzilla aux MUTOs à San Francisco, Cate Randa, institutrice, retrouve son père Hiroshi, dont elle était séparée depuis longtemps...

**tmc** **Pulp Fiction**  
**21h25**



Dans le Los Angeles des années 1990, où le soleil brûlant contraste avec l'ombre des bas-fonds, une mosaïque de destins violents et imprévisibles s'entrecroise dans une danse macabre et grotesque.

**T18** **L'Art de la joie**  
**21h00**



Après un incendie qui a coûté la vie à toute sa famille, Modesta, orpheline, est recueillie au sein d'un couvent. La fillette espiègle grandit dans cette petite communauté et devient rapidement la protégée de Léonora, la mère supérieure.

**Idris Elba. L'acteur envisage d'arrêter sa carrière d'acteur**



Une page pourrait bientôt se tourner pour Idris Elba. Le Britannique de 53 ans était au Festival international du film de la mer Rouge en Arabie saoudite. À cette occasion, il a donné quelques détails sur la manière dont il envisageait son futur.

"J'espère que ceux qui sont fans de moi en tant qu'acteur ne seront pas fâchés, mais je souhaite à terme devenir réalisateur à plein temps", a-t-il déclaré. Et d'ajouter: "Je suis acteur depuis longtemps. J'adore toujours ça, mais je pense que la réalisation me permet de faire appel à des compétences légèrement différentes et de m'impliquer d'une autre manière sur le plateau. J'apprécie vraiment cela". Au cours de l'échange, celui que la rumeur voit dans le rôle de James Bond a aussi expliqué qu'il envisageait de reprendre des études. "En tant qu'acteur, on vous offre des opportunités incroyables, comme monter sur scène ou rencontrer un chef d'État. J'ai souvent l'impression de vivre uniquement grâce à mon instinct plutôt qu'à mes connaissances", a-t-il dit. Un constat qui l'a fait réfléchir. "Il est possible que je retourne à l'école pour étudier les sciences humaines. J'aimerais peut-être étudier cela afin d'être plus efficace dans le cadre de certaines de mes activités philanthropiques et militantes", a-t-il confié.

Ce basculement néfaste rien de son CV, au contraire: Idris Elba arrive au sommet, pas sur un échec. Elba, c'est d'abord la télévision qui frappe fort avec le rôle de Stringer Bell dans "The Wire", puis l'aura froide et nerveuse de "Luther", rôle devenu culte.

Au cinéma, il a jonglé entre prestige et blockbusters: Mandela: un long chemin vers la liberté, Beasts of No Nation, Pacific Rim, sans oublier Marvel, l'un des films les plus chers de l'histoire, dans l'univers Thor. Même quand il passe en mode grand spectacle (Fast & Furious: Hobbs & Shaw, The Suicide Squad, etc.), Idris Elba arrive à conserver cette présence et cette prestance qui densifient un plan.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
Siège de la rédaction  
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH  
**Tél/Fax : 023 46 32 76**  
Email: lanationquotidien@gmail.com -  
Site: www.journal-lanation.com  
**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

**Nombres croisés**

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

**HORizontalement**

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

**VERTICALEMENT**

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

**Grille muette N° 1113**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

**Verticalement**

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

**Mots croisés grille N° 1113**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement**

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

**Verticalement**

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

## Trois décès et 186 autres blessés en 24 heures

Trois personnes sont décédées et 186 autres ont été blessées à la suite d'accidents de la route survenus dans plusieurs wilayas du pays en 24 heures, selon un communiqué publié, hier, par la Direction générale de la Protection civile. La même source a précisé que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane, avec le décès d'une personne suite au dérapage d'un tracteur agricole, dans la wilaya de Bouira avec le décès d'une personne à la suite d'une collision entre une motocyclette et un tracteur agricole, ainsi que dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar où une personne est décédée après une collision entre une motocyclette et un camion.

### SÉTIF

## Saisie de plus de 9 quintaux de produits forestiers

Les services de la sûreté de daïra d'El Eulma (Est de Sétif) ont saisi 9,15 quintaux de produits forestiers (charbon) de source inconnue destinés à la vente sans autorisation, a indiqué un communiqué des services de la sûreté de wilaya publié samedi. La même source a précisé que l'opération a été effectuée au cours de patrouille de

contrôle au centre-ville après l'interception de deux véhicules dont la fouille a montré que le premier, un camion, était chargé de 2,4 quintaux de charbon de bois et le second, un véhicule utilitaire, transportant 6,75 quintaux du même produit destinés à la vente sans autorisation. Le document a ajouté que la coordination avec les services du commerce et la Conservation des forêts a révélé que la quantité saisie estimée à 9,15 quintaux était de source inconnue et sans label donnant lieu à saisie par les services compétents. Au terme des procédures d'enquête, deux dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des deux contrevenants et

adressés aux instances judiciaires, a-t-on indiqué.

### ORAN

## Saisie de plus de 18 kg de cocaïne

Les services des Douanes à Oran, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont procédé, lors d'une opération qualitative, à la saisie de plus de 18 kg de cocaïne et de plus de 3 kg de kif traité, ainsi qu'à l'arrestation de cinq individus, ont indiqué, hier, les mêmes services.

La même source a indiqué que l'opération a permis la saisie de 18,074 kg de cocaïne et de 3,380 kg de kif traité, l'arrestation de cinq individus à Oran, la saisie d'une somme d'argent s'élevant à 2.228.000 dinars algériens, ainsi que quatre voitures et une motocyclette. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene, a-t-on indiqué. L'opération reflète "le niveau de coordination et la mobilisation permanente des différents corps de l'Etat dans la lutte contre le trafic de drogues, en vue de préserver la sécurité du pays et la protection des citoyens", selon la même source.

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:31	18:57

## Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	16
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	15
Constantine	☀️	16	Oran	☀️	20

### TIZI OUZOU

## Une caravane médico-sociale au profit des personnes âgées

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Tizi-Ouzou a organisé une caravane de solidarité médico-sociale au profit des personnes âgées et aux besoins spécifiques, a indiqué, hier, cette institution. L'initiative, lancée jeudi dernier, vise à distribuer diverses aides matérielles et à apporter une assistance aux catégories vulnérables. Elle cible 121 personnes âgées démunies et une personne aux besoins spécifiques,

réparties sur 43 communes de la wilaya, a-t-on précisé de même source. Les aides, composées essentiellement de literie (notamment des matelas orthopédiques), de couvertures et d'autres produits de parapharmacie, ainsi que d'un fauteuil roulant (pour la personne aux besoins spécifiques), ont été acheminées au domicile des bénéficiaires par les agents des cellules de solidarité de proximité de la DASS, a-t-on ajouté.

### ZELLIG ALGÉRIEN

## Un Colloque national fin décembre à Chlef

La wilaya de Chlef abritera, du 23 au 25 décembre, un Colloque national intitulé "Le Zellige algérien au service du tourisme culturel", avec la participation de spécialistes et d'artisans, ont indiqué, hier, les organisateurs. Selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Bendouda, cette rencontre donnera lieu à des communications sur le Zellige algérien et son rôle dans la promotion du tourisme culturel, avec une large participation d'artisans et de promoteurs d'ateliers des wilayas de Tlemcen, Oran, Béjaïa, Constantine et Alger. En marge de l'événement, qui se tiendra au Musée national public, seront exposées plus de 100 pièces de Zellige algérien et autres mosaïques. Une seconde exposition dédiée à l'habit traditionnel et à la selle arabe, se tiendra au jardin Safa 2 de la cité Ben-

souna. Cette manifestation, qui vise à préserver la mémoire culturelle, à mettre en valeur la richesse et la diversité du Zellige algérien, ainsi qu'à renforcer son rôle en tant que composante du patrimoine culturel national au service d'un tourisme durable fondé sur l'artisanat traditionnel, verra la participation des agents "Isaalni" (Ask Me) qui iront à la rencontre des visiteurs et distribueront des dépliants d'information sur ce domaine et son histoire, a précisé la même source. La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a, par ailleurs, invité l'ensemble des artisans et artistes spécialisés dans le zellige et la mosaïque à se rapprocher des services concernés afin de participer à ce Colloque et à l'exposition, et contribuer à la réussite de cette manifestation touristique et culturelle.

### 17E FESTIVAL NATIONAL D'AHELLIL À TIMIMOUN

## Les préparatifs battent leur train

D'intenses préparatifs sont menés dans la wilaya de Timimoun, en prévision de la 17e édition du Festival national d'Ahellil, prévue du 23 au 27 décembre à l'Oasis-rouge, ont indiqué, hier, les organisateurs. Placée cette année sous le signe "Détenue des âmes", cette édition, en hommage posthume à une des figures emblématiques d'Ahellil, le défunt Mohamed Kada, dit "Baba Hey", regroupera plus d'une vingtaine de troupes folkloriques d'Ahellil, de Karkabou, de Baroud, de Hadra et autres, venues des wilayas de Béjaïa, Adrar, In-Salah, El-Meniaa et Béchar, en plus de la wilaya hôte, a indiqué le commissaire du Festival, Mohamed Bahassi. Visant la préservation et la valorisation de ce patrimoine culturel ancestral de la région de Gourara, classé patrimoine immatériel universel, cette manifestation

donnera lieu, outre l'ambiance festive exceptionnelle de la cérémonie d'ouverture, animée par les troupes de chant d'Ahellil, un genre clamé dans la variante amazighe locale (Zénète) généralement lors d'événements religieux et sociaux, ainsi que des soirées artistiques projetées au théâtre de plein-air de Timimoun. Le programme prévoit aussi, outre des communications ayant trait à l'Ahellil et mettant en valeur ce chant traditionnel propre à la région, qui seront présentées au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique de Timimoun, en plus de concours des meilleurs joueurs d'instruments de Tamdja et El-Bengeri, synchronisant les poèmes zénète et les danses exécutées par les troupes locales, a indiqué le même responsable.

## DÉCÈS DE L'ARTISTE, MUSICIEN ET COMPOSITEUR NOBLI FADEL

# Une figure majeure de la musique arabe, tire sa révérence



L'artiste, musicien et compositeur Nobli Fadel est décédé hier, hier dimanche, à l'âge de 74 ans, des suites d'une longue maladie.

Né en 1951 au camp de « Jebel El-Jeloud », à la frontière algéro-tunisienne, le défunt est considéré comme l'une des grandes figures de l'art, de la musique et de la culture en Algérie et dans le monde arabe. Il s'est distingué par sa maîtrise remarquable du luth (oud) et par ses collaborations avec de nombreux artistes de renom ainsi qu'avec d'éminents poètes algériens et arabes, parmi lesquels Mohamed Rachdi, Selwa, Hamidou, Fella Ababsa, Hassiba Amrouche, ainsi que de grandes figures arabes telles que Wadia El Safi, Mayada El Hennawi, Mohamed El Helou, Lotfi Bouchnak, Zied Gharsa, Sofia Sadek, et bien d'autres. Le talent créatif du regretté artiste s'est également illustré dans la composition de musiques de films et de productions télévisuelles et ci-

nématographiques algériennes, ce qui lui a valu de nombreuses distinctions. Nobli Fadel a vécu entre l'Algérie et plusieurs pays arabes, notamment l'Égypte et la Tunisie, avant de se retirer définitivement de la scène artistique à l'âge de 57 ans, en raison de problèmes de santé. Parmi ses œuvres les plus marquantes figure la chanson « Sarajevo », interprétée par l'artiste tunisien chevronné Lotfi Bouchnak, sur des paroles du poète tunisien Adam. Cette œuvre a contribué à faire connaître la cause de la Bosnie-Herzégovine à l'époque. Il a également composé la chanson « Ayni » pour la chanteuse syrienne Mayada El Hennawi, sur des paroles de Chawki Hijab. Le regretté artiste libanais Wadih El Safi a interprété plusieurs chansons composées et arrangées par Nobli Fadel, dont « Min Ajli Ouyounik » (« Pour tes beaux yeux »). Il avait alors déclaré qu'il se trouvait aux côtés d'un compositeur des

émotions arabes authentiques. De son côté, la chanteuse tunisienne Sofia Sadek, qui a interprété la chanson « Saad Zamani » sur des paroles de Belkacem Zittout et une orchestration du musicien tunisien Mohsen El Matri, a qualifié sa collaboration avec Nobli Fadel d'étape déterminante dans sa carrière artistique. Elle a affirmé qu'« il possède une sensibilité musicale unique, sans équivalent dans son style de composition distinctif », ajoutant qu'il était « un artiste complet, doté d'une vaste culture générale, d'une solide formation académique, et appartenant à l'élite des musiciens arabes formés à l'Université de la Sorbonne à l'époque de son apogée. Son sens musical raffiné atteint le public avec une grande fluidité ». Selon des déclarations antérieures de Salah Eddine Nobli, frère de l'artiste, « près de 80 chansons composées par Fadel restent encore en attente d'interprètes ».